

Démarche	: Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre des architectes - ressortissants étrangers
Organisme	: Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de **demande d'autorisation pour exercer la profession d'architecte en France (ressortissants hors UE), avec inscription au tableau de l'Ordre des architectes**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/autorisation/autorisation-d-exercer-la-profession-d-architecte-en-france-avec-inscription-au-tableau-de-l-ordre-des-architectes-ressortissants-hors-ue-et-eee>

<u>Public(s) éligible(s)</u> : particuliers

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Votre région d'intervention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand-Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Martinique
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays-de-la-Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Informations préliminaires : données personnelles

Information

Vous pouvez inviter une personne à co-remplir votre dossier. Attention, cette personne aura accès à toutes les informations que vous aurez saisies (y compris projets architecturaux).

Vous seul pourrez valider le dépôt du dossier une fois le remplissage terminé.

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

Je consens à ce que tous les échanges relatifs à ce dossier soient faits par voie dématérialisée

Cochez la mention applicable

Oui

Non

1. Identification du demandeur

Vous êtes

Pays appartenant à l'espace économique européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Ressortissant(e) de l'Union européenne ou de l'espace économique européen (EEE)

Non-ressortissant(e) de l'Union européenne ou de l'espace économique européen (EEE)

Vous n'êtes pas éligible à cette démarche.

Vous êtes ressortissant(e) de l'Union européenne ou de l'espace économique européen (EEE), vous êtes invité(e) à déposer un dossier ici : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/architecture_reconnaissance-inscription.

1.1. Données d'identité

Précision

Vous avez déjà renseigné votre identité. Merci de renseigner les informations complémentaires ci-dessous.

Autre(s) prénom(s)

Le cas échéant.

Nom de naissance

Le cas échéant.

Nationalité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Afghane
- Albanaise
- Algérienne
- Allemande
- Américaine
- Andorrane
- Angolaise
- Antiguayenne
- Argentine
- Arménienne
- Australienne
- Autrichienne
- Azerbaïdjanaise
- Bahaméenne
- Bahreiniennes
- Bangladaise
- Barbadienne
- Belge
- Belizienne
- Béninoise
- Bermudienne
- Biélorusse
- Bhoutanaise
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Bissao-Guinéenne
- Bolivienne
- Bosnienne
- Botswanéenne
- Brésilienne
- Britannique
- Brunéienne
- Bulgare
- Burkinabé
- Burundaise
- Cambodgienne
- Camerounaise
- Canadienne
- Cap-Verdienne
- Caïmanienne
- Centrafricaine
- Chilienne
- Chinoise
- Chypriote
- Colombienne
- Comorienne
- Congolaise (RDC)
- Congolaise (Rép. Du Congo)
- Cookienne
- Costaricienne
- Croate
- Cubaine
- Danoise
- Djiboutienne
- Dominicaine
- Dominiquaise
- Égyptienne
- Émirienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Équatorienne

Érythréenne

Espagnole

Est-Timoraise

Estonienne

Éthiopienne

Fidjienne

Finlandaise

Française

Gabonaise

Gambienne

Géorgienne

Ghanéenne

Grecque

Grenadine

Guatémaltèque

Guinéenne

Guyanaise

Haïtiennne

Honduriennne

Hong-Kongaise

Hongroise

Indienne

Indonésienne

Iranienne

Iraquiennne

Irlandaise

Islandaise

Israélienne

Italienne

Ivoirienne

Jamaïquaine

Japonaise

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Kazakhe
- Kényane
- Kirghize
- Kiribatiennne
- Kosovare
- Koweïtienne
- Laotienne
- Lésothane
- Lettone
- Libanaise
- Libérienne
- Libyenne
- Liechtensteinoise
- Lituanienne
- Luxembourgeoise
- Macanaise
- Macédonienne
- Malaisienne
- Malawienne
- Maldivienne
- Malgache
- Malienne
- Maltaise
- Marocaine
- Marshallaise
- Mauricienne
- Mauritanienne
- Mexicaine
- Micronésienne
- Moldave
- Monégasque
- Mongole
- Monténégrine
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Namibienne
- Nauruane
- Néerlandaise
- Neo-Zélandaise
- Népalaise
- Nicaraguayenne
- Nigériane
- Nigérienne
- Niuéenne
- Nord-Coréenne
- Norvégienne
- Omanaise
- Ougandaise
- Ouzbèke
- Pakistanaise
- Palestinienne
- Paluane
- Panaméenne
- Papouasiennne
- Paraguayenne
- Péruvienne
- Philippine
- Polonaise
- Portoricaine
- Portugaise
- Qatarienne
- Roumaine
- Russe
- Rwandaise
- Saint-Lucienne
- Saint-Marinaise
- Salomonaise
- Salvadorienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Santoméenne
- Saoudienne
- Sénégalaise
- Serbe
- Seychelloise
- Sierra-Léonaise
- Singapourienne
- Slovaque
- Slovène
- Somalienne
- Soudanaise
- Sri-Lankaise
- Sud-Africaine
- Sud-Coréenne
- Sud-Soudanaise
- Suédoise
- Suisse
- Surinamaise
- Swazie
- Syrienne
- Tadjike
- Tanzanienne
- Taïwanaise
- Tchadienne
- Tchèque
- Thaïlandaise
- Togolaise
- Tongienne
- Trinidadienne
- Tunisienne
- Turkmène
- Turque
- Tuvaluane
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Uruguayenne

Vanuatuane

Vatucane

Vénézuélienne

Vietnamienne

Vincentaise

Yéménite

Zambienne

Zimbabwéenne

Avez-vous une autre nationalité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre nationalité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Afghane

Albanaise

Algérienne

Allemande

Américaine

Andorrane

Angolaise

Antiguayenne

Argentine

Arménienne

Australienne

Autrichienne

Azerbaïdjanaise

Bahaméenne

Bahreinienne

Bangladaise

Barbadienne

Belge

Belizienne

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Bermudienne
- Biélorusse
- Bhoutanaise
- Birmane
- Bissao-Guinéenne
- Bolivienne
- Bosnienne
- Botswanéenne
- Brésilienne
- Britannique
- Brunéienne
- Bulgare
- Burkinabé
- Burundaise
- Cambodgienne
- Camerounaise
- Canadienne
- Cap-Verdienne
- Caïmanienne
- Centrafricaine
- Chilienne
- Chinoise
- Chypriote
- Colombienne
- Comorienne
- Congolaise (RDC)
- Congolaise (Rép. Du Congo)
- Cookienne
- Costaricienne
- Croate
- Cubaine
- Danoise
- Djiboutienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Dominicaine
- Égyptienne
- Émirienne
- Équato-Guinéenne
- Équatorienne
- Érythréenne
- Espagnole
- Est-Timoraise
- Estonienne
- Éthiopienne
- Fidjienne
- Finlandaise
- Française
- Gabonaise
- Gambienne
- Géorgienne
- Ghanéenne
- Grecque
- Grenadine
- Guatémaltèque
- Guinéenne
- Guyanaise
- Haïtienne
- Hondurienne
- Hong-Kongaise
- Hongroise
- Indienne
- Indonésienne
- Iranienne
- Iraquienne
- Irlandaise
- Islandaise
- Israélienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Ivoirienne
- Jamaïquaine
- Japonaise
- Jordanienne
- Kazakhe
- Kényane
- Kirghize
- Kiribatiennne
- Kosovare
- Koweïtienne
- Laotienne
- Lésothane
- Lettone
- Libanaise
- Libérienne
- Libyenne
- Liechtensteinoise
- Lituanienne
- Luxembourgeoise
- Macanaise
- Macédonienne
- Malaisienne
- Malawienne
- Maldivienne
- Malgache
- Malienne
- Maltaise
- Marocaine
- Marshallaise
- Mauricienne
- Mauritanienne
- Mexicaine
- Micronésienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Monégasque
- Mongole
- Monténégrine
- Mozambicaine
- Namibienne
- Nauruane
- Néerlandaise
- Neo-Zélandaise
- Népalaise
- Nicaraguayenne
- Nigériane
- Nigérienne
- Niuéenne
- Nord-Coréenne
- Norvégienne
- Omanaise
- Ougandaise
- Ouzbèke
- Pakistanaise
- Palestinienne
- Paluane
- Panaméenne
- Papouasienne
- Paraguayenne
- Péruvienne
- Philippine
- Polonaise
- Portoricaine
- Portugaise
- Qatarienne
- Roumaine
- Russe
- Rwandaise
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

- Saint-Marinaise
- Salomonaise
- Salvadorienne
- Samoane
- Santoméenne
- Saoudienne
- Sénégalaise
- Serbe
- Seychelloise
- Sierra-Léonaise
- Singapourienne
- Slovaque
- Slovène
- Somalienne
- Soudanaise
- Sri-Lankaise
- Sud-Africaine
- Sud-Coréenne
- Sud-Soudanaise
- Suédoise
- Suisse
- Surinamaise
- Swazie
- Syrienne
- Tadjike
- Tanzanienne
- Taïwanaise
- Tchadienne
- Tchèque
- Thaïlandaise
- Togolaise
- Tongienne
- Trinidadienne
-

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre des architectes

- Turkmène
- Turque
- Tuvaluane
- Ukrainienne
- Uruguayenne
- Vanuatuane
- Vatucane
- Vénézuélienne
- Vietnamienne
- Vincentaise
- Yéménite
- Zambienne
- Zimbabwéenne

1.2. Coordonnées personnelles

Adresse postale

Numéro et voie

Code postal

Ville

Pays

Numéro de téléphone

1.3. Coordonnées professionnelles

Précision

Merci de saisir l'adresse de l'activité principale, qui figurera au tableau de l'Ordre des architectes.

Agence, dénomination sociale ou identification de l'employeur

Ce champ est obligatoire si vous exercez en libéral.

L'adresse postale professionnelle est

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'adresse personnelle renseignée ci-dessus

Une autre adresse

Adresse postale

Numéro et voie

Code postal

Ville

Pays

Numéro de téléphone professionnel (si différent du numéro de téléphone personnel renseigné ci-dessus)

Adresse électronique professionnelle

Adresse de correspondance

L'adresse de correspondance est

Adresse sur laquelle vous recevez toutes les correspondances émanant de l'Ordre des architectes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'adresse personnelle renseignée ci-dessus

L'adresse professionnelle (si renseignée ci-dessus)

Une autre adresse

Adresse de correspondance

Numéro et voie

Code postal

Ville

Pays

2. Diplôme et qualification(s)

Êtes-vous titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou d'un autre titre d'architecte reconnu par l'État français comme permettant l'exercice de la profession d'architecte ?

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Vous n'êtes pas éligible à cette démarche.

Cette démarche concerne les ressortissants d'un État non-membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen (EEE), titulaires d'un diplôme, d'un certificat ou d'un autre titre d'architecte reconnu par l'État français comme permettant l'exercice de la profession d'architecte.

-- Diplôme(s), certificat(s), titre(s) en architecture --

Titre

Université, école, faculté

Date d'obtention

Année académique

Pays d'obtention

Autre diplôme, certificat ou titre en architecture ?

Pour ajouter un autre diplôme, certificat ou titre en architecture, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Diplôme(s), certificat(s), titre(s) en architecture »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Titre

Université, école, faculté

Date d'obtention

Année académique

Pays d'obtention

Autre diplôme, certificat ou titre en architecture ?

Pour ajouter un autre diplôme, certificat ou titre en architecture, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Diplôme(s), certificat(s), titre(s) en architecture »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Titre

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Université, école, faculté

Date d'obtention

Année académique

Pays d'obtention

Autre diplôme, certificat ou titre en architecture ?

Pour ajouter un autre diplôme, certificat ou titre en architecture, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Diplôme(s), certificat(s), titre(s) en architecture »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Habilitation, certificat de stage ou attestation

Votre diplôme est accompagné...

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

d'une habilitation

d'un certification de stage

d'une attestation

-- Habilitation(s), certificat(s) de stage, attestation(s) --

Intitulé

Nom de l'établissement

Date d'obtention

Pays d'obtention

Autre habilitation, certificat de stage ou attestation ?

Pour ajouter une autre habilitation, certificat de stage ou attestation, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Habilitation(s), certificat(s) de stage, attestation(s) »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Intitulé

Nom de l'établissement

Date d'obtention

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Pays d'obtention

Autre habilitation, certificat de stage ou attestation ?

Pour ajouter une autre habilitation, certificat de stage ou attestation, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Habilitation(s), certificat(s) de stage, attestation(s) »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Intitulé

Nom de l'établissement

Date d'obtention

Pays d'obtention

Autre habilitation, certificat de stage ou attestation ?

Pour ajouter une autre habilitation, certificat de stage ou attestation, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Habilitation(s), certificat(s) de stage, attestation(s) »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

3. Modes d'exercice habilitant l'architecte à porter le titre et à exercer la profession

Souhaitez-vous exercer en tant que...

...architecte libéral(e) ?

Y compris auto-entrepreneur et entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

...associé(e) d'une société d'architecture ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

...salarié(e) d'un(e) architecte ou d'une société d'architecture ?

Au sens de l'article 14 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Cochez la mention applicable

Oui

Non

SIRET

Dénomination

Forme juridique

...salarié(e) d'organismes d'études exerçant exclusivement leurs activités pour le compte de l'État ou des collectivités locales dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme ?

Ces organismes sont des agences d'urbanisme et sont regroupés au sein de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNA).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

SIRET

Dénomination

Forme juridique

...salarié(e) d'une société d'intérêt collectif agricole d'habitat rural (SICAHR) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

...salarié(e) d'une personne physique ou morale de droit privé édifiant des constructions pour son propre et exclusif usage ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

SIRET

Dénomination

Forme juridique

...fonctionnaire ou agent public exerçant des missions de maîtrise d'œuvre à titre principal ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

SIRET

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Dénomination

Forme juridique

4. Déclaration des liens d'intérêts

Explication

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'architecte doit déclarer à son conseil régional, préalablement à tout engagement professionnel, ses liens d'intérêts personnels ou professionnels avec toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit, directement ou indirectement, de la construction.

Souhaitez-vous déclarer des liens d'intérêts personnels ?

Lien de parenté avec une personne ascendant ou descendant au premier ou au deuxième degré, lien de parenté avec une personne collatérale ou avec un(e) conjoint(e).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

-- Je déclare un lien d'intérêts personnel avec... --

Prénom et nom

Lien de parenté

...exerçant au sein de l'entreprise

...en qualité de

Activité de l'entreprise

Coordonnées de l'entreprise

Autre lien d'intérêts personnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts personnel avec... »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Prénom et nom

Lien de parenté

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

...exerçant au sein de l'entreprise

...en qualité de

Activité de l'entreprise

Coordonnées de l'entreprise

Autre lien d'intérêts personnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton " **Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts personnel avec... »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Prénom et nom

Lien de parenté

...exerçant au sein de l'entreprise

...en qualité de

Activité de l'entreprise

Coordonnées de l'entreprise

Autre lien d'intérêts personnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton " **Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts personnel avec... »**" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Souhaitez-vous déclarer des liens d'intérêts professionnels ?

Liens consistant en une participation à la gestion ou à la direction ou en la détention d'au moins 1/10 du capital de toute personne morale dont l'activité est de tirer profit directement ou indirectement de la construction.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

-- Je déclare un lien d'intérêts professionnel avec... --

Dénomination sociale

Activité de la société

Coordonnées de la société

En qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Associé

Dirigeant

Salarié

Autre lien d'intérêts professionnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts professionnel avec... »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Dénomination sociale

Activité de la société

Coordonnées de la société

En qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Associé

Dirigeant

Salarié

Autre lien d'intérêts professionnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts professionnel avec... »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Dénomination sociale

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre des architectes

Activité de la société

Coordonnées de la société

En qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Associé
- Dirigeant
- Salarié

Autre lien d'intérêts professionnel ?

Pour ajouter un autre lien, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Je déclare un lien d'intérêts professionnel avec... »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire.

Souhaitez-vous ajouter des informations complémentaires sur les liens d'intérêts ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Informations complémentaires

5. Obligations liées à l'inscription à l'Ordre des architectes

L'inscription au tableau de l'Ordre des architectes entraîne l'obligation pour tout architecte de :

- déclarer et justifier au conseil régional le(s) mode(s) d'exercice que vous avez choisis, les activités exercées ainsi que tous changements qui interviendraient dans votre activité professionnelle
- déclarer les liens d'intérêts personnels ou professionnels que vous pourriez avoir avec une personne physique ou morale exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit directement ou indirectement de la construction, postérieurement à votre inscription au tableau
- déclarer les permis de construire et permis d'aménager conçus par l'architecte (<https://www.architectes.org/user>)
- déclarer les formations continues ou complémentaires effectuées par l'architecte (<https://www.architectes.org/user>)
- payer chaque année, avant le 31 mars, une cotisation professionnelle
- justifier d'une assurance

Obligations des architectes exerçant la profession en tant que libéral(e), associé(e) ou salarié(e) de SICAHR

- Adresser au conseil régional une attestation d'assurance professionnelle conforme au modèle type défini par arrêté du 15 juillet 2003 au plus tard dans les 30 jours suivant votre

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre des architectes
L'inscription au tableau, la première année puis à compter du 1er janvier et avant le 31 mars de l'année en cours, les années suivantes.

En application de l'article 16 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, tout architecte dont la responsabilité peut être engagée à raison des actes qu'il (elle) accomplit à titre professionnel ou des actes de ses salarié(e)s doit être couvert par une assurance. La justification d'une attestation d'assurance professionnelle est une condition de maintien au tableau.

Obligations des architectes exerçant la profession en tant que salarié(e) ou fonctionnaire

- Adresser au conseil régional une attestation sur l'honneur précisant que l'intéressé n'engage pas sa responsabilité à titre personnel au plus tard dans les 30 jours suivant votre inscription au tableau, la première année, puis à compter du 1er janvier et avant le 31 mars de l'année en cours, les années suivantes.

Obligations des architectes inscrit(e)s dans les autres champs d'activités ne leur permettant pas d'établir des projets architecturaux faisant l'objet de demandes de permis de construire

- Adresser au conseil régional une attestation sur l'honneur par laquelle l'architecte déclare la nature de ses activités et certifie n'exercer aucune mission d'architecture et le cas échéant de maîtrise d'œuvre pouvant engager sa responsabilité professionnelle au titre de l'article 16 de la loi sur l'architecture.
- Pour les architectes exerçant une autre activité liée à l'architecture à titre individuel ou associé (en dehors de toutes fonctions commerciales et de toutes missions de maîtrise d'œuvre) fournir également une attestation d'assurance personnelle correspondant aux activités exercées.

Je demande mon inscription au tableau du conseil régional de l'ordre des architectes.

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

J'atteste sur l'honneur que les informations données dans le présent formulaire sont exactes.

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

Je m'engage à...

...respecter toutes les obligations liées à mon inscription au tableau de l'Ordre des architectes

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

...transmettre au conseil régional, dans les délais, tout document nécessaire à la justification de mon activité professionnelle

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

...communiquer au conseil régional toute modification qui intervientrait dans ma situation

Coordonnées, modes d'exercice, etc.

Cochez la mention applicable

-

Non

6. Informations complémentaires

Informations complémentaires libres que vous souhaitez porter à la connaissance du conseil régional

7. Pièces justificatives à joindre à votre dossier

Information importante

Tout document écrit en langue étrangère doit obligatoirement être accompagné de sa traduction en français et muni du cachet d'un traducteur officiel ou assermenté.
[Comment trouver un traducteur agréé ?](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956)

Liste des pièces à joindre

Voir l'[article 19 de l'arrêté du 17 décembre 2009 relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte](#)

[article 19 de l'arrêté du 17 décembre 2009 relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000036060613)

Pièces obligatoires

- Pièce d'identité ou passeport en cours de validité
- Diplôme(s), certificat(s) ou titre(s) en architecture reconnus par l'État français
- CV indiquant votre parcours universitaire, les diplômes obtenus, votre parcours professionnel, les compétences et les connaissances professionnelles acquises
- Lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez exercer la profession d'architecte en France
- Tout document attestant de l'activité professionnelle en cours (attestations de stage et d'employeur)
- Tout document justifiant de votre résidence régulière sur le territoire (titre de séjour, visa, ...)
- Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 datant de moins de 3 mois) ou document équivalent délivré par votre pays d'origine si vous résidez en France depuis moins d'un an

Pièces complémentaires facultatives

- Tout autre document que vous jugerez nécessaire

Formats acceptés : JPEG ou PDF

Pièces obligatoires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité ou passeport

en cours de validité

Formats acceptés : JPEG ou PDF.

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Diplôme(s), certificat(s) ou titre(s) en architecture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV

indiquant votre parcours universitaire, les diplômes obtenus, votre parcours professionnel, les connaissances et compétences professionnelles acquises.

Formats acceptés : JPEG ou PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation

expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez exercer la profession d'architecte en France.

Formats acceptés : JPEG ou PDF.

Document(s) attestant de l'activité professionnelle en cours

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Attestations de stage ou d'employeur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Attestations de stage ou d'employeur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Attestations de stage ou d'employeur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document(s) justifiant de votre résidence régulière sur le territoire

Titre de séjour, visa, ...

Formats acceptés : JPEG ou PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait de casier judiciaire n°3

datant de moins de trois mois (à demander en ligne sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1420> ou en écrivant à Service du Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex 01)

ou document équivalent délivré par votre pays d'origine si vous résidez en France depuis moins d'un an.

Formats acceptés : JPEG ou PDF.

Pièces complémentaires facultatives

Autorisation d'exercer la profession d'architecte en France avec une inscription au tableau de l'Ordre

Autre(s) pièce(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

Information finale

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. En validant votre dossier en ligne, vous autorisez l'Ordre des architectes, le ministère de la Culture et le préfet de région à procéder aux vérifications nécessaires.

La validation du formulaire vaut signature.